

Compte-rendu de réunion du conseil municipal
Séance du 6 mai 2013 – 15 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille treize, le six mai, à quinze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 25-04-2013.

Présents : Mmes Chantal BOGET, Monique ODDOU. MM. Jean-Jacques FERRERO, Raymond LECLER, Pierre MICHEL.

Absents excusés : MM Sébastien CATELAN (procuration à Pierre Michel), Dominique GUEYTTE (procuration à Jean-Jacques Ferrero), Frédéric PINET (procuration à Monique Oddou), Robert REYNAUD (procuration à Josy Olivier).

1 – Nomination d'un secrétaire de séance et approbation du compte rendu du 29 mars 2013

- Mme Monique Oddou est nommée **secrétaire de séance**.
- **Le compte rendu du 29 mars est approuvé** (erreur sur un chiffre reporté corrigée et reformulation du paragraphe concernant l'office de tourisme).

2 – Subventions aux associations (suite), adhésions et cotisations 2013, situation du comité des fêtes

Rapporteur : Josy Olivier

– *Délibération n° 1* - La commission composée de Monique Oddou, Chantal Boget et Raymond Lecler propose d'attribuer les subventions aux associations qui ont rendu un dossier complet. Le Maire fait lecture des adhésions municipales 2012 reconduites en 2013.

➤ **Le conseil attribue à l'unanimité les subventions suivantes :**

Frimousses des 2 vallées (crèche de Rémuzat)	2 211,78 €
Coopérative scolaire	2 000,00 €
Sporting Club (club de foot des enfants).....	400,00 €
Re-co-naissance	600,00 €
Petite Boule Rosanaise	1 000,00 €
Maison des jeux	350,00 €
AFM (téléthon).....	300,00 €
Office de Tourisme Intercommunal des Baronnie.....	8 000,00 €
Soirées Historiques du Rosanais	2 500,00 €
CCAS de Rosans	2 700,00 €

Adhésions 2013 (pour rappel montants 2012)

Comité Départemental du tourisme	74,85 €
Communes forestières	350,00 €
Fondation du patrimoine.....	50,00 €
Office de tourisme	70,00 €
Association des maires du 05 AMF.....	234,25 €
Conseil en Architecture et Urbanisme CAUE 05.....	99,10 €
Association nationale des élus de montagne ANEM	179,80 €

Un courrier sera fait à la crèche de Rémuzat pour signaler qu'un enfant est parti sur Saint-André. Les soirées historiques ont fait un courrier demandant la mise à disposition de la salle Saint-Arey ainsi que le bas de la tour. Le président du comité des fêtes a fait un courrier de démission. Il ne reste plus qu'un membre (Marcamar Aouad). Les orchestres ont été commandés par Jean-Michel Gachet avant sa démission : 4 650 € pour samedi et 600 € pour vendredi. Une affiche sera préparée pour que tous puissent participer à l'organisation de la fête votive des 19 et 20 juillet. La préfecture a envoyé un courrier disant que les organisateurs devaient être vigilants par rapport à l'alcool dans les

fêtes. Une réunion cantonale a été organisée à ce sujet par le comité des fêtes de Montjay pour définir une attitude commune à tenir concernant l'alcool.

3 – Patrimoine et culture, création d'un syndicat à vocation unique « SIVU des pays du Buëch d'hier et d'aujourd'hui », organisation d'une journée bibliothèque le 21 septembre (demande de subvention au conseil général), fixation des tarifs des visites guidées et des ateliers à l'écomusée

Rapporteur : Josy Olivier

– *Délibérations n° 2 -3 – 4* - Madame le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'à la suite de la dissolution du SIVU Patrimoine et Culture il est possible de créer une nouvelle structure intercommunale afin de poursuivre le travail engagé sur le patrimoine culturel de la Vallée du Buëch. Elle porte à la connaissance du conseil municipal les statuts joints de la collectivité à venir : le SIVU des Pays du Buëch d'hier et d'aujourd'hui.

➤ **Le conseil à l'unanimité vote le projet de statuts du SIVU des Pays du Buëch d'hier et d'aujourd'hui**

Les journées des plumes de Maraysse se dérouleront cette année autour du livre dans l'écriture, de son idée à son édition. La journée du 21 septembre à Rosans « Donnez-nous de vos nouvelles ? » sera animée par différents ateliers (écriture avec auteur, livre d'artiste, découverte de l'illustration) et un concours de nouvelles en partenariat avec l'association Re-Co-Naissance.

➤ **Le conseil à l'unanimité accepte le programme, le plan de financement** de cette journée **et demande au conseil général une subvention** à hauteur de 70 % soit la somme de 554 €

Il convient de fixer les tarifs pour les plus de 12 ans des visites guidées du village et des ateliers organisés à l'écomusée.

➤ **Le conseil à l'unanimité fixe à 1,50 €** la visite guidée du village et **à 1,50 €** l'atelier à l'écomusée

4 – Saison estivale, surveillance plan d'eau, festivités

Rapporteurs : Pierre Michel, Josy Olivier

Les travaux prévus au plan d'eau seront vus avec Serge Pascal. La surveillance par les pompiers a eu de très bons échos (le fait qu'ils soient deux et en uniforme), ils ont demandé un petit frigo et un panneau « poste de secours ».

Concernant les festivités, plusieurs dates sont annoncées : 25 mai challenge Reynaud, 29 juin challenge Jaunault, 14 juin concert re-co-naissance, 5 juillet soirée historique, 14 juillet repas républicain, 19 et 20 juillet fête. Samedi prochain, ravitaillement à distribuer pour 750 cyclistes et samedi dernier départ à 10 h de 150 vélos. La fête du terroir sera programmée plus tard.

5 – Jeunesse, voyage à Londres, activité astronomie, convention CCIB natation

Rapporteur : Josy Olivier

– *Délibération n° 5* - L'animateur communal, dans le cadre du Contrat éducatif local et de l'activité arts plastiques, organise un voyage à Londres du 30 juillet au 5 août avec huit jeunes : « un différent reg'art ».

Madame le maire avait présenté lors d'un précédent conseil municipal l'activité astronomie qui pouvait être proposée aux enfants dans le cadre du Contrat éducatif local. Si le nombre d'inscrits est suffisant, la mairie payera la totalité de la dépense (250 € pour 12 séances) et encaissera la participation des familles (165 € pour les 12 séances).

Comme les années précédentes, la communauté de communes Interdépartementale des Baronnie propose une convention concernant la prise en charge des frais d'apprentissage de la natation à la piscine de Laragne. La CCIB paye la totalité de la dépense soit 45 € par enfant à la mairie de Laragne, prend en charge 10 € et la commune reversera sa participation soit 35 €.

➤ **Le conseil à l'unanimité accepte le projet** de départ à Londres et fixe la participation de la mairie à 2 000 €, **fixe à 165 € le tarif du cycle d'astronomie** à payer par les familles et **autorise le maire à signer la convention apprentissage de la natation** en milieu scolaire à la piscine municipale de Laragne avec la CCIB

L'animateur est allé voir le conseiller général pour une aide du département pour les activités jeunesse sur le territoire.

6 – Finances, attribution de la Dotation de Solidarité Rurale et de la dotation de péréquation, vote et répartition de ces crédits supplémentaires : mur du cimetière, extension du réseau électrique à la Longeagne, participation au financement des travaux d'assainissement collectif – délibération -

Rapporteur : Jean-Jacques Ferrero

- **Délibération n° 6** - Depuis le vote du budget, les dotations Solidarité Rurale et de la dotation de péréquation ont été mises en ligne et il convient d'intégrer ces recettes au budget 2013.

➤ **Le conseil à l'unanimité décide de voter les crédits supplémentaires suivants sur l'exercice 2013 :**

COMPTES DEPENSES						Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.		
D	I	21	21534	00031	046	Réseaux d'électrification	16 000,00
D	F	023	023		999	Virement à la section d'investissement	67 400,00
D	I	204	2041642	ONA	HCS	Etb. IC - Bâtiments et installations	22 500,00
D	I	23	2313	10007	033	Constructions	30 000,00
Total							135 900,00 €

COMPTES RECETTES						Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.		
R	F	77	7788		HCS	Produits exceptionnels divers	2 700,00
R	F	74	74718		HCS	Autres	6 200,00
R	F	74	74121		HCS	Dotation de solidarité rurale	46 400,00
R	F	74	742		HCS	Dotations aux élus locaux	2 700,00
R	F	74	74127		HCS	Dotation nationale de péréquation	9 400,00
R	I	10	10226	ONA	999	Taxe d'aménagement et versement pour sous-densité	1 100,00
R	I	021	021	ONA	HCS	Virement de la section d'exploitation	67 400,00
Total							135 900,00 €

L'électrification concerne le quartier de La Longeagne, il faudra envisager des droits de passage et peut être une taxe d'aménagement avec un taux différent. L'opération 7 comprend la réfection du mur du cimetière, les stèles ne devront pas s'appuyer sur le mur.

7 – Communauté de communes, répartition des sièges dans les organes délibérants

Rapporteur : Pierre Michel

Le premier adjoint a représenté Madame le Maire à une réunion organisée par la communauté de communes. Pour l'année prochaine, un accord amiable entre les communes membres de la communauté de communes permettrait de modifier légèrement la répartition des sièges à l'assemblée communautaire. Sans accord, le nombre de siège pour Rosans serait de 5 mais il est préférable de fixer une répartition amiable afin que les communes de plus de 100 habitants puissent avoir 2 sièges au lieu de 1. Il serait donc alors proposé que Rosans ait 4 sièges et le conseil communautaire 28 sièges en tout.

➤ **Le conseil prendra la délibération lors d'une prochaine réunion**

Concernant l'organisation départementale, Jean-Jacques Ferrero précise qu'un binôme (homme-femme) serait élu dans un grand canton prévu dans le Sud-Buëch qui regrouperait Aspres, Serres, Rosans et Orpierre.

8 – Maison de santé, organisation d'une table ronde

Rapporteur : Jean-Jacques Ferrero

Le 20 juin une table ronde sera organisée sur Rosans face à la désertification médicale : mairie, conseil général, syndicat mixte Baronnies Provençales, conseil régional (Christine Nivou), Joël Giraud, député, vice-président de la région, diverses personnalités de l'ARS, du milieu médical seront présents. Raymond Lecler demande si les communes autour participeront au financement. Madame le Maire répond que ce serait plutôt le fonctionnement qui devrait être partagé.

9 – Déchetterie, Convention avec la CCIB pour la mise à disposition de personnel en cas d'absence du gardien

Rapporteurs : Josy Olivier, Pierre Michel

- **Délibération n° 7** - La communauté de communes Interdépartementale des Baronnies propose une convention concernant la mise à disposition de personnel communal en cas d'absence du gardien de la déchetterie de Rosans. Celle-ci prévoit à titre exceptionnel et gratuit, la mise à disposition à la CCIB, d'un employé municipal pour assurer le fonctionnement de la déchetterie lors de l'absence de son gardien. Madame le Maire fait lecture de la convention.

➤ **Le conseil à l'unanimité autorise la signature** de la convention

10 – Assurance, encaissement du chèque de remboursements de l'assureur suite aux dégâts sur la voie publique (2 777,11 € pour la borne à incendie)

Rapporteur : Josy Olivier

- **Délibération n° 8** - L'assureur de la commune a envoyé un chèque de 2 777,11 € correspondant à l'estimation de la borne à incendie lors de l'accident de la circulation qui a causé des dommages dans le croisement des départementales 994 et D25 (route du fer à cheval).

➤ **Le conseil à l'unanimité autorise l'encaissement de la somme de 2 777,11 €** en dédommagement des dégâts causés sur la voirie.

11 – Co-propriété Grand Pré, vente des appartements « Bayard » et « Cabre » à Josiane et Alain Bompard

Rapporteur : Josy Olivier

- **Délibération n° 9** - Madame le maire lit le courrier de Monsieur et Madame Bompard qui souhaitent acquérir deux appartements au Grand pré et de réaliser eux-mêmes les travaux de mise aux normes électriques dans le logement Cabre. Compte tenu du tarif décidé par le conseil municipal (60 000 € pour deux appartements), le coût économisé par la commune (travaux d'électricité et coût du raccordement électrique soit 4 100 € pour un appartement), il est proposé de vendre ces deux logements au tarif de 55 900 €.

➤ **Le conseil à l'unanimité décide de vendre à Monsieur et Madame Alain Bompard** demeurant à Rosans les appartements « Cabre » et « Bayard » situés côte à côte, dans la co-propriété « les cols Alps » au prix de 55 900 €, en l'état et notamment sans électricité pour le logement Cabre.

12 – Travaux en cours, voirie (déplacement du panneau d'agglomération)

Rapporteur : *Pierre Michel*

Il est proposé que le panneau d'entrée en agglomération soit avancé d'environ 40 mètres, cela permettrait de marquer le début de la limitation de vitesse à 50 km/h. Chantal Boget propose de racheter un panneau « rappel 50 » pour la D25 (route de la chapelle, face au grand pré) et d'appeler la gendarmerie pour qu'elle fasse des contrôles de vitesse. Parmi les travaux prévus : il sera demandé à l'entreprise Cagossi l'entretien du chemin de la Fayée et d'autre part un devis sera demandé pour l'accès au plan d'eau. Un devis de l'entreprise d'insertion Lacs Rivières Sentiers a été accepté pour réaliser les embellissements du village (espace propre pour les conteneurs). Les achats ont été faits : bancs, barrières amovibles et fixes pour l'office de tourisme. Serge Pascal a réalisé un regard pour regrouper les 7 compteurs devant la cure. Il est proposé de mettre de petites cages de foot amovibles face au jardin public. Des enfants ont fait des bêtises : montent sur le toit des sanitaires du boulodrome, ont enlevé les protections des arbres pour faire des cages de foot, ont cassé la grille du jardin public.

13 – Questions diverses (maison de Pigerolles, AMDRAS, navette, etc.)

- Maison de Pigerolles, le dossier «établissement recevant du public » doit passer en commission le 15 mai.
- AMDRAS, le conseil d'administration s'est réuni, bonne participation aux réunions, une pétition pour l'installation d'un distributeur automatique de billets (DAB) est à faire circuler. Le dossier « distribution de la presse nationale » est toujours en cours. Il est proposé de rencontrer les trois parlementaires (sénateur et les deux députés) pour évoquer une proposition de loi qui prenne en compte la ruralité. Le 14 septembre, un pique-nique est prévu
- Ecole, une rencontre a eu lieu avec l'inspecteur d'académie et Gérard Tenoux. Si 6-7 enfants de deux ans sont inscrits, un poste à ½ temps pourrait être ouvert.
- Céramiques au sommet de la tour, une inauguration est prévue le 14 juillet

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 18 h 45.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1^{ère} adjoint	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2^{ème} adjoint	X	
GUEYTTE Dominique, 3^{ème} adjoint	Absent excusé procuration à Jean-Jacques Ferrero	
BOGET Chantal	X	
CATELAN Sébastien	Absent excusé procuration à Pierre Michel	
LECLER Raymond	X	
ODDOU Monique	Secrétaire de séance	
PINET Frédéric	Absent excusé procuration à Monique Oddou	
REYNAUD Robert	Absent excusé procuration à Josy Olivier	